

# Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 juillet 2025

Le président Stève EHRMANN ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19 h 50.

## Rapport moral du président

La dernière assemblée générale au 31 mars 2023, il y a 5300 licenciés on est à 5981 à date, soit +15 % en deux ans. La répartition 60 % d'adultes / 40 % de jeunes est identique à celle d'il y a deux ans.

Il y a également une augmentation du nombre de tournois et du nombre de participants aux différents tournois. L'augmentation du prix des volants pourrait être un frein au développement.

Une division cinq sera mise en place en interclubs départementaux avec une harmonisation pour avoir des poules de 6 uniquement pour les nouvelles équipes inscrites. Les équipes ayant terminé en dernières positions en division 4 ne seront pas reléguées en division 5, car non prévu dans le règlement pour la saison 2024-2025. Cependant, la porte reste ouverte à une inscription volontaire d'une équipe en division 5, à condition d'avoir évolué en division 4 en 2024-2025.

Merci aux clubs pour leur engagement sur l'accueil, l'encadrement de nos licenciés. Le CODEP s'engage à vos côtés et maintient encore cette saison sa participation sur les compétitions jeunes.

## Bilan des commissions

### Commission officiels techniques

1 formation arbitre ligue accrédité : 24 arbitres formés en décembre 2024.

2 formations GEO avec 6 personnes formées.

### Commission compétition

Indemnité forfaitaire de 150 € par jour au club. L'ensemble des frais de bouche des officiels techniques sont pris en charge par le CODEP.

Le CODEP s'occupe de la réservation de la salle et de la mise à disposition des chaises et des tables.

### Commission jeunes

Deuxième place aux intercodeps avec l'objectif de la première place pour la saison 2025-2026.

Une commission haut niveau pourrait voir le jour afin de favoriser le haut niveau chez les jeunes au sein du CODEP 67.

## Commission interclubs

146 équipes, 8 équipes de plus par rapport à la saison passée.

15 équipes en vétéran, 3 équipes de plus par rapport à la saison passée. La finale des vétérans s'est tenue à Lingolsheim avec 14 équipes.

## Commission CORPO

À nouveau 20 équipes, avec une finale pour l'ensemble des équipes.

## Commission loisirs

Des Yes We Bad sont organisés dans différents secteurs en fonction de la volonté des clubs.

## Évolution de la compétition circuit jeunes pour la saison à venir

Adaptation de la réforme du classement CPPH qui entrera en vigueur en 2025-2026. Le positionnement dans les poules sera remanié.

Les qualifications pour les finales se fera au CPPH. Un joueur devra avoir fait un minimum de deux journées de simple pour s'inscrire en simple et deux journées de double pour s'inscrire en double.

## Compte financier 2024 + présentation des budgets prévisionnels 2025

Déficit de 776 € pour l'année 2024.

La dotation ANS pour les clubs et les comités va diminuer.

## Compte-rendu des réviseurs aux comptes

Le quitus est donné est l'unanimité.

Cédric LENTZ, Victor TALBOT et Elodie LOZANO se représentent. Validé à l'unanimité.

## Évolution du timbre CODEP pour la saison prochaine

Le timbre CODEP n'évoluera pas pour la saison prochaine et restera à 5 € par licencié.

## Désignation des délégués du comité pour les AG de la LGEBaD

Clotilde de LOURTIOUX

Virginie PIERROT

Geoffroy BALAYN

Stève EHRMANN

Mickaël OUDOT

Pascal MANGIN

Alex WOLFF

Philippe VOILQUIN

Caroline KLEIN

Caroline CLEMENT

Eddie YOUNSI

Nathalie KIEFFEL

## Points divers

Aucune question n'a été posée par e-mail.

L'assemblée générale est levée par le président à 21 h 15.

Procès-verbal établi par :

<b>Geoffroy BALAYN</b> <b>Secrétaire général du CODEP67</b>	<b>Steve EHRMANN</b> <b>Président du CODEP67</b>
--	---

# Procès-verbal de l'assemblée générale élective du 17 juillet 2025

Le président Stève EHRMANN ouvre l'assemblée générale électorale à 21 h 15.

## Renouvellement du comité directeur

Six personnes se sont présentées au comité :

Virginie PIERROT

Gaëlle NUSSBAUMER

Clotilde de LOURTIOUX

Mickaël OUDOT

Stève EHRMANN

Geoffroy BALAYN

Le comité est validé à l'unanimité.

## Élection du président du CODEP

Pour la prochaine olympiade sont élus :

- Stève EHRMANN au poste de président,
- Gaëlle NUSSBAUMER au poste de trésorière,
- Geoffroy BALAYN au poste de secrétaire.

Les responsables de commission sont :

- Interclubs : Mickaël OUDOT
- Circuit jeunes : Virginie PIERROT et Geoffroy BALAYN
- Compétition : Virginie PIERROT et Geoffroy BALAYN
- Corpo : Stève EHRMANN
- Officiels techniques : Geoffroy BALAYN

L'assemblée générale est levée par le président à 21 h 30.

Procès-verbal établi par :

<b>Geoffroy BALAYN</b> Secrétaire général du CODEP67	<b>Steve EHRMANN</b> Président du CODEP67
---	--